

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL – SESSION 2021

TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT

Option A : ÉTUDES ET ÉCONOMIE

CONVOCATION MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT pour les épreuves professionnelles

Pour toutes les épreuves (E21, E22, E23, E32, E33) le candidat apportera :

- le matériel scolaire usuel,
- des crayons de papiers 2H, HB, 2B,
- des crayons de couleurs,
- l'usage de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- tout matériel électronique de communication est INTERDIT : téléphone, baladeur MP3, etc...- aucun document n'est autorisé. |
|---|